



Date:
09/12/2013
Intervenants :
M. Maho-Duhamel
Mme Rident
M. Christophe

Contact
drpf@ville-rennes.fr
02.23.62.18.40

Evaluer et Agir pour la Propreté Urbaine

Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP)

&



Association des Villes
pour la Propreté Urbaine



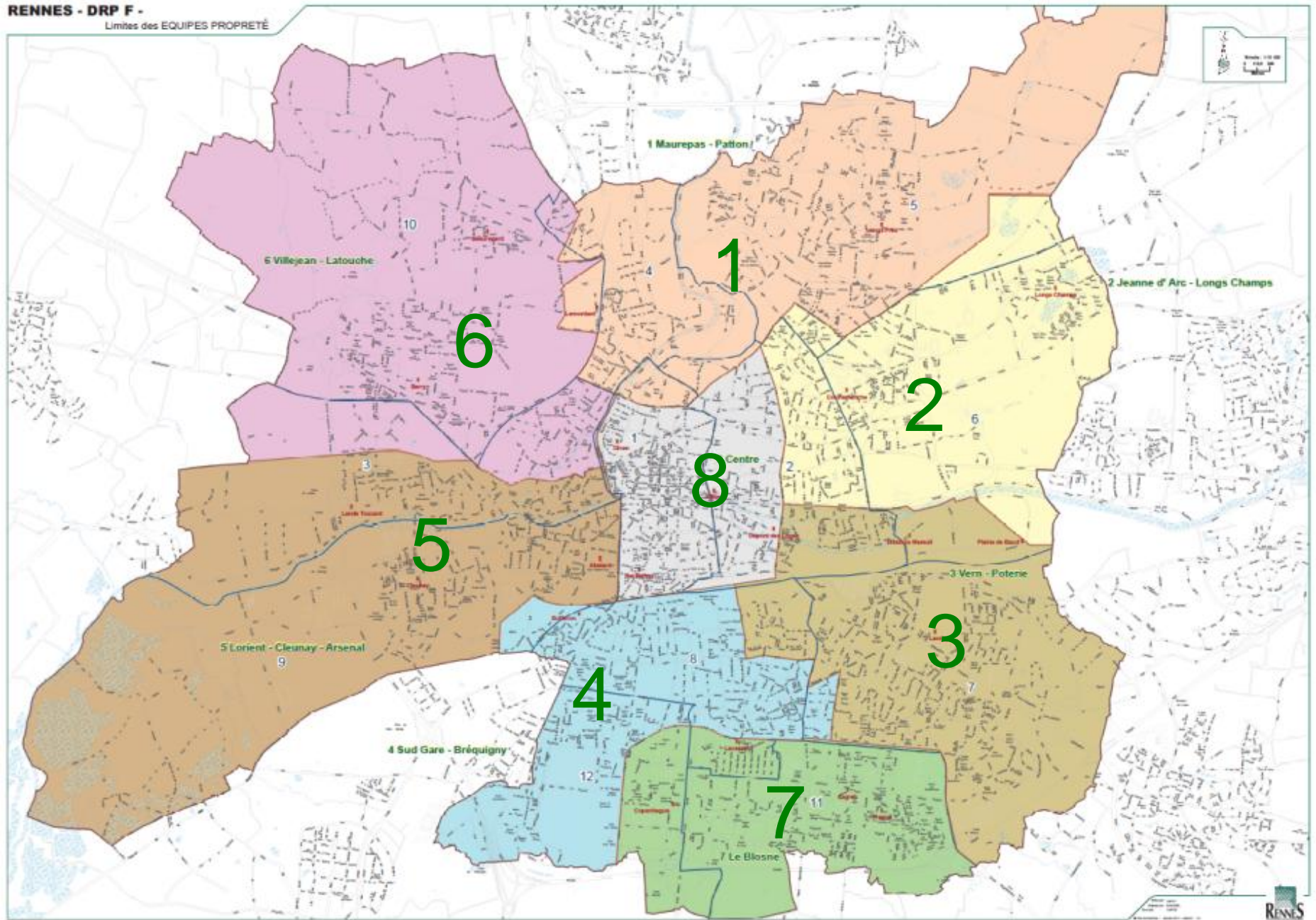
La Propreté à Rennes

Propreté manuelle

Un découpage territorial et des adaptations horaires

- 7 équipes périphériques
- 3 équipes centre-ville :
 - o équipe CV matin (4H45 -> 11H45)
 - o équipe CV après-midi (12H00 -> 19H00)
 - o équipe Colombier

Propreté réalisée 7 jours/7 (dimanche et jours fériés : équipe de 12 agents sur le centre-ville)



|

Un découpage en cours d'évolution



La Propreté à Rennes

Propreté mécanique

Une équipe de 18 chauffeurs de balayeuses et laveuses, « prestataires de service » pour la propreté manuelle

➤ Moyens : 3 PB, 9 GB, 3 laveuses BP

Une introduction progressive des microbalayeuses au sein des équipes de propreté manuelle pour compléter le dispositif mécanique

➤ 6 équipes périphériques déjà équipées de microbalayeuses

- Valorisation du métier traditionnel de la propreté
- Diversification du métier
- Gain en efficacité et en qualité du service rendu

❖ *Une politique de ressources en eau alternatives en cours de développement*

Le mobilier

431 corbeilles

117 cendriers



EVALUER la propreté de notre ville, pour ...

- **une appréciation objective et géographique de la propreté urbaine**
- **identifier nos faiblesses sectorielles ou géographiques,**
- **orienter nos politiques internes par des actions correctives, en fonction des ressources**
- **acte de management, source de motivation au sein des équipes**
- **communiquer**



La grille IOP : un outil de quantification

- elle permet d'enregistrer un état « quantitatif » de la non-propreté
- elle permet de mesurer les différents éléments qui participent de cet état

papiers, emballages et journaux

- en les distinguant selon leur taille

verre et les débris de verre

mégots

déjections canines

dépôts sauvages

herbes indésirables

feuilles

tags

affiches et affichettes

souillures adhérentes



La grille IOP : un outil de quantification

Les grilles s'appliquent à différentes typologies de secteurs :

- A : secteur commercial**
- B : secteur gare**
- C : secteur mairie**
- D : secteur logement collectif**
- E : secteur pavillonnaire**
- F : secteur lycée, collège, école**

Définir

- **Le champ d'observation** (rues à choisir par quartier; 6 types de secteurs à observer sur la ville)
- **La fréquence d'observation** (aujourd'hui mensuelle → tendance trimestrielle; permet de voir l'évolution ; possible évolution sur une fréquence plus soutenue)
- **L'entité observatrice** (aujourd'hui : un œil neutre)
- **Le moment de l'observation** (fonction des souhaits : apprécier la qualité de la prestation de nettoyage ou (comme aujourd'hui) mesurer le délai de dégradation du niveau de propreté)



Les sites du CV observés sur 2012

- A : Secteur commercial** : rue le Bastard (Q1), place du Colombier (Q1), Dalle Kennedy (Q10), Square Sarah Bernhardt (Q12), rue Saint Malo (Q4), **Place St Anne (Q1)**
- B : Secteur gare** : rue du Pré Botté (Q1) + Bld Magenta (Q1), rue Quineleu (Q8)
- C : Secteur mairie** : place de la mairie (Q1)
- D : Secteur logement collectif** : Sq des Grisons (Q11) Place de Monténégro (Q11), Rue Jules Lallemand (Q9), rue Charles Géniaux (Q3)
- E : Secteur pavillonnaire** : rue Alexis Carrel (Q6), Rue de la Palestine (Q2), Av de Cork (Q7)
- F : Secteur lycée, collège, école** : rue de la Motte-Brûlon (Q5), Av de la Bataille Flandre Dunkerque (Q10), **Jean Macé (Q1)**, rue Michel Gérard (Q7)

La grille IOP : son utilisation

secteur évalué		superficie 500 m2 minimum	coefficient diviseur
quartier	Rue du centre	300m X 3m =900 m2	1/9
typologie du secteur	A : commercial, B : gare ou équivalent, C : mairie, D : logements collectifs, E : pavillonnaire, F: Lycée, collège ou école.		

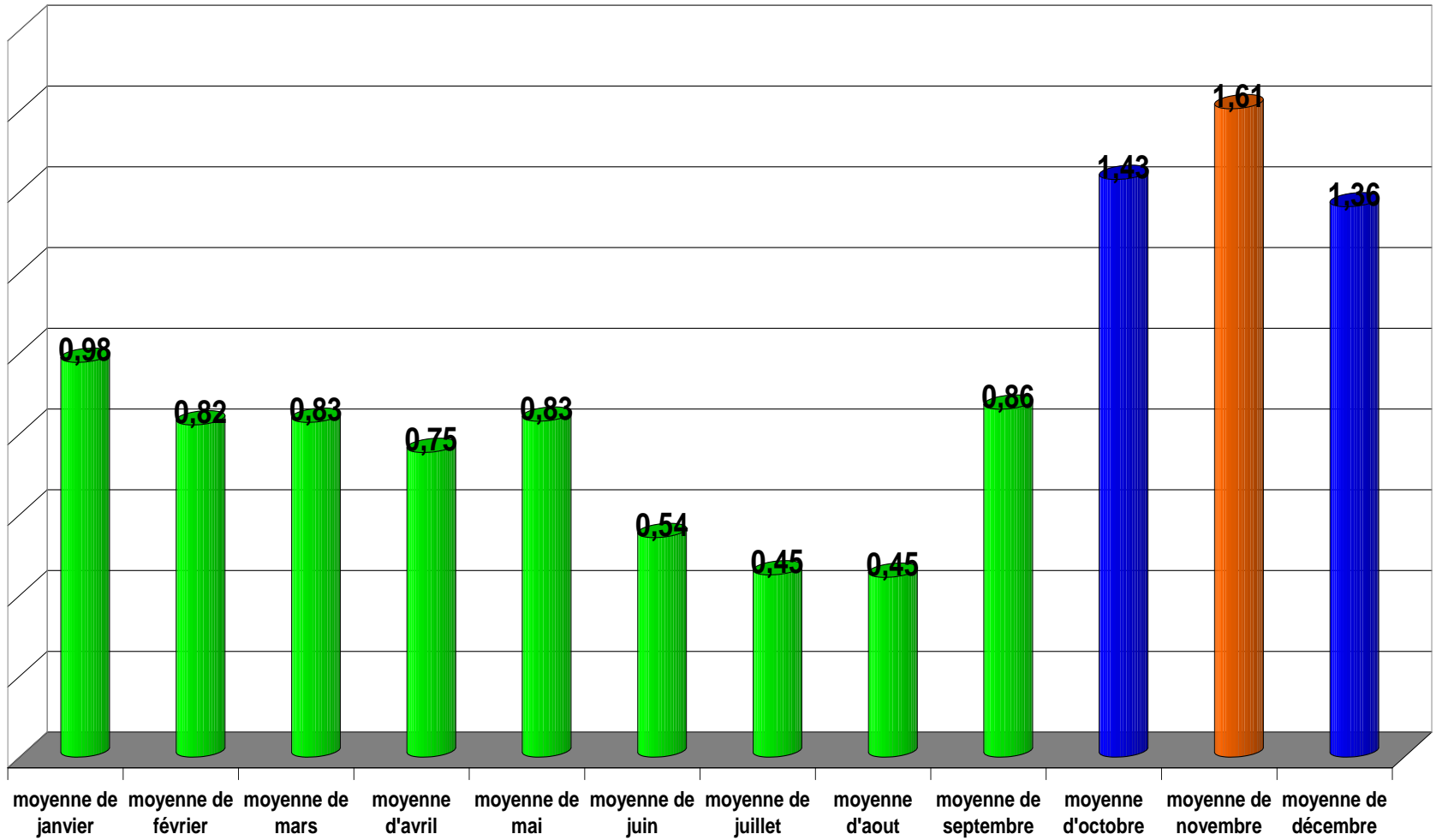
équipements du secteur	
corbeilles	3
canisites	0
distributeurs de sacs pour déjections	1
cendriers publics	0
point d'apport volontaire	0

date et heure de l'évaluation : 11 mars 2010 - 8h30

Nature des déritus	Unité de comptage	comptage unitaire	total unité	ratio au 100m2 (2 décimales max)	OBSERVATIONS
papiers emballages, journaux, prospectus	1 déchet < à 1 paquet de cigarettes	III	3	0,33	
	1 déchet > à 1 paquet de cigarettes	0	0	0	
verre et débris de verre	1 élément	0	0	0	
mégots	20 mégots	I	1	0,11	
déjections canines	1 déjection	III	4	0,44	
dépôts sauvages	1 dépôt	II	2	0,22	
herbes	1 si linéaire < au ml, ml si > à 1 ml	IIII III	9	1	Bordure de trottoir
feuilles	1 m2 de sol recouvert	I	1	0,11	
tags	1 pour tag < 1m2 et nbre de m2 si tag > 1 m2	III	3	0,33	
affiches, affichettes	1 pour affiche < 1m2 et nbre de m2 si affiche > 1m2	II	2	0,22	
souillures adhérentes (tâches)	20 cm2 de sol recouvert	I	1	0,11	

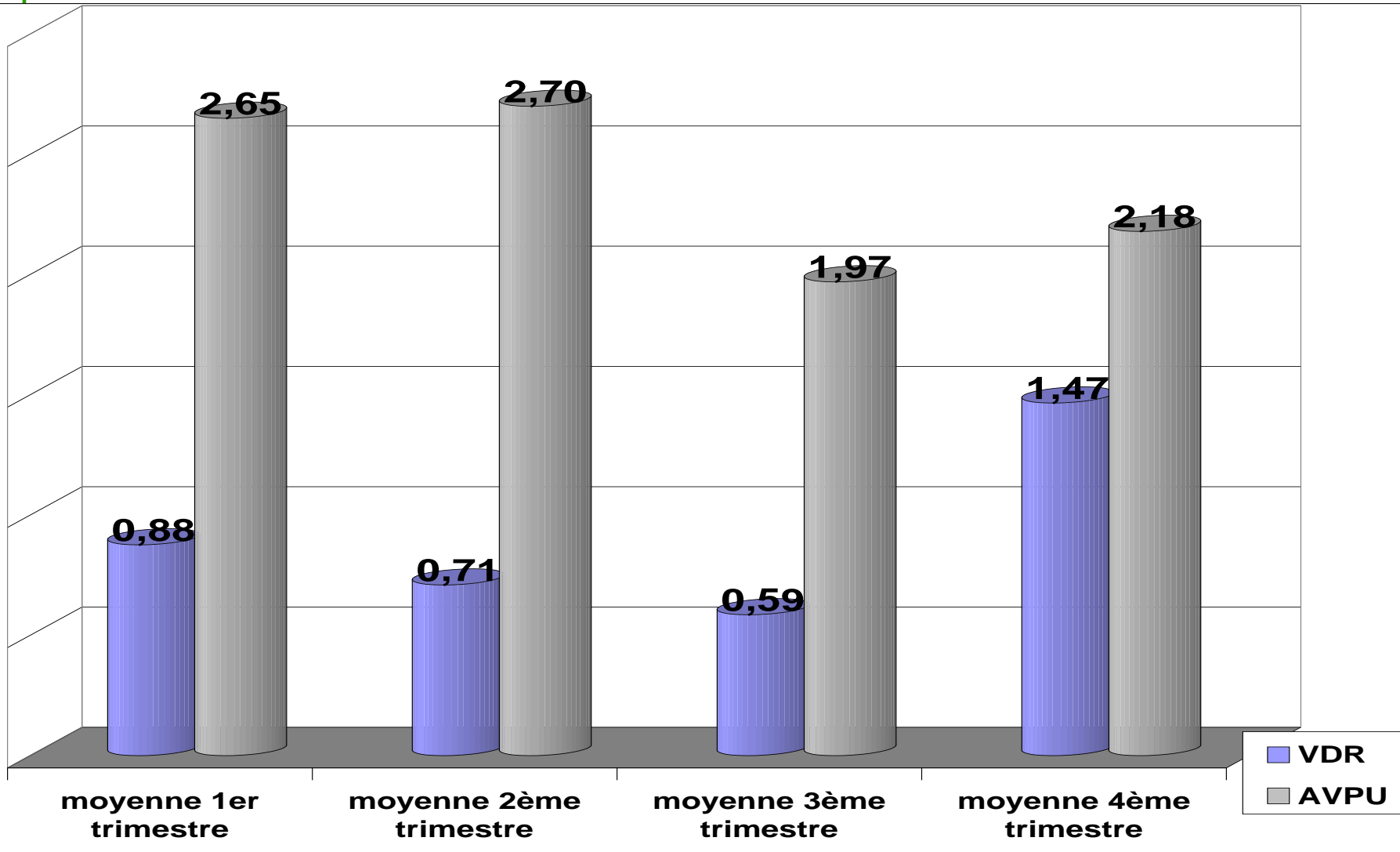


Les résultats enregistrés sur 2012 à l'échelle de Rennes

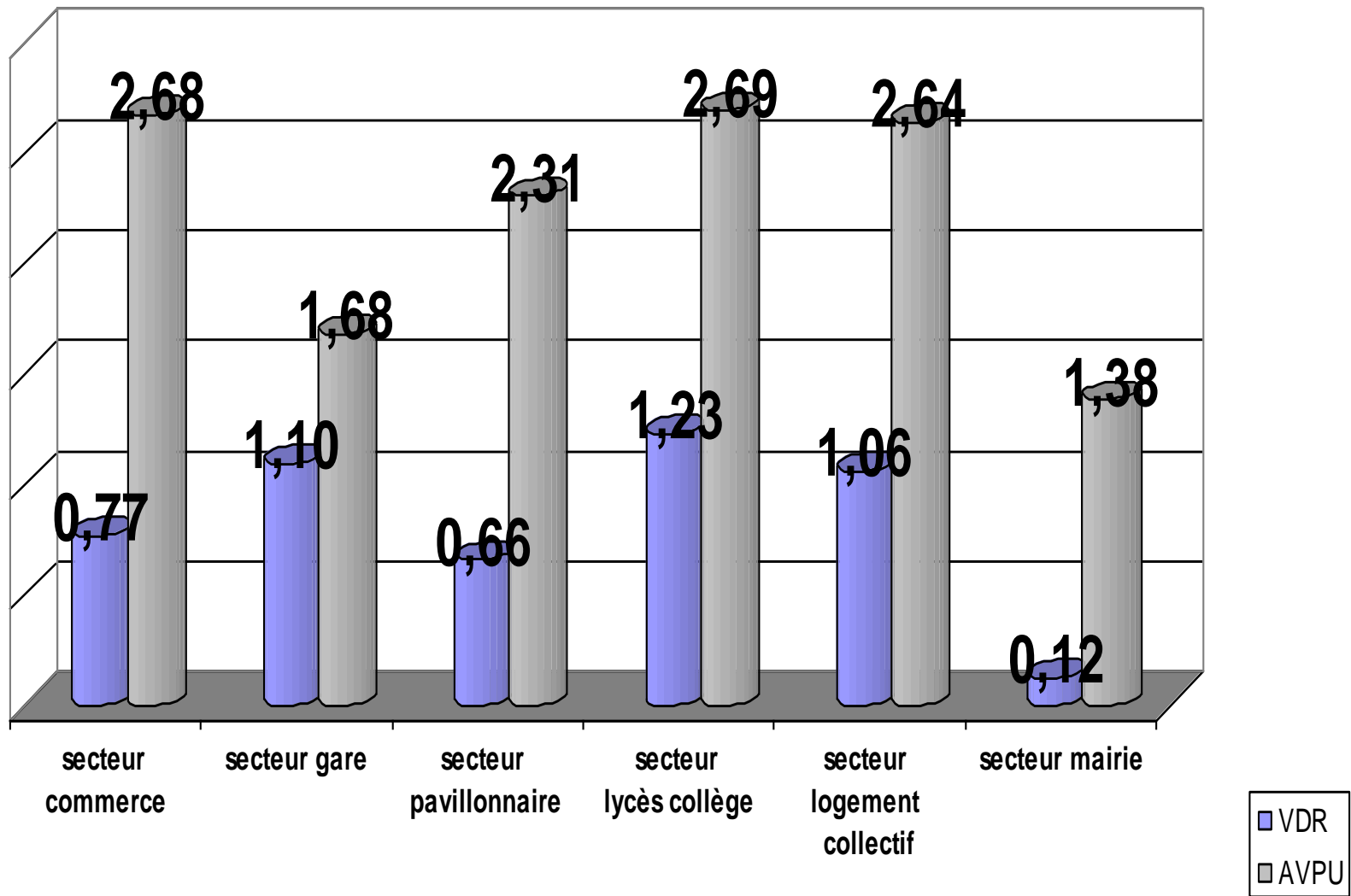




Les résultats enregistrés sur 2012 à l'échelle de Rennes

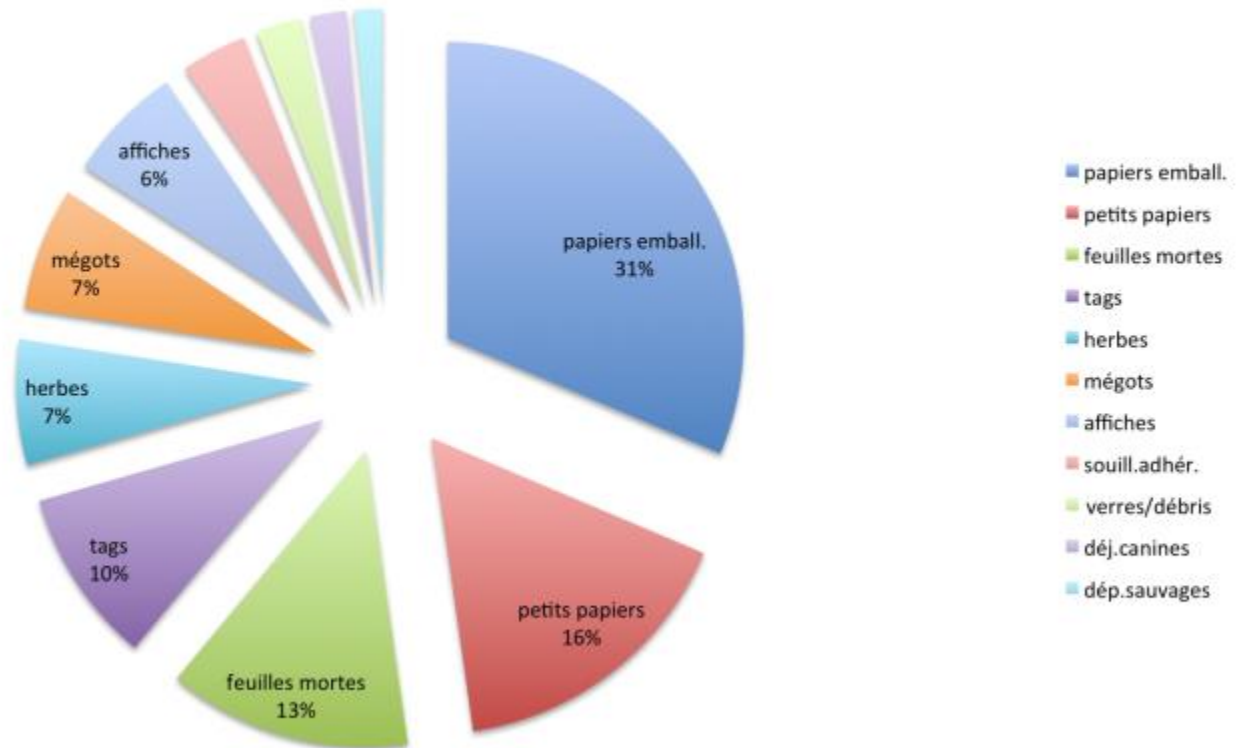


Les résultats enregistrés sur 2012 à l'échelle de Rennes

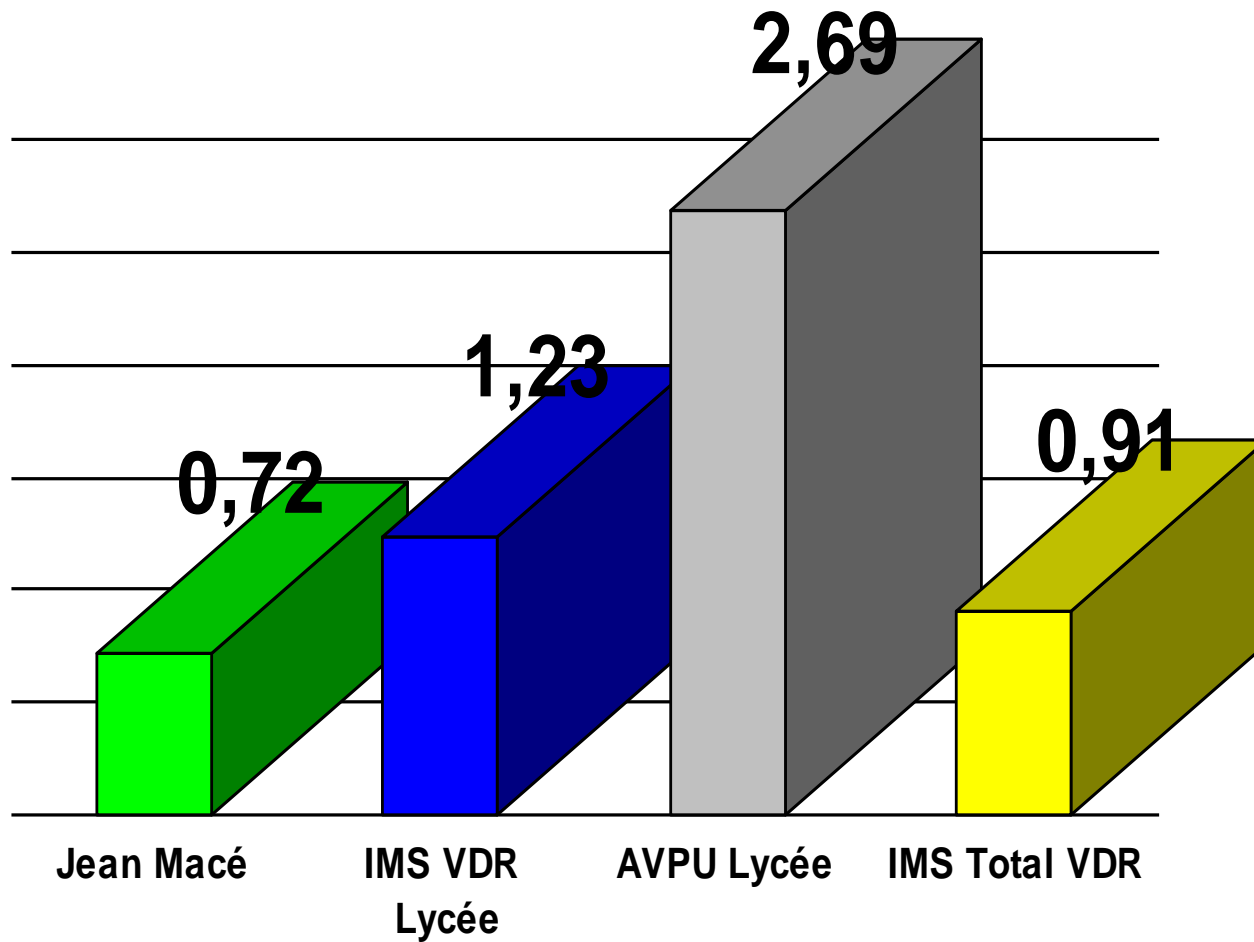


Les résultats enregistrés sur 2012 à l'échelle de Rennes

part des différentes salissures - 4e trimestre 2012

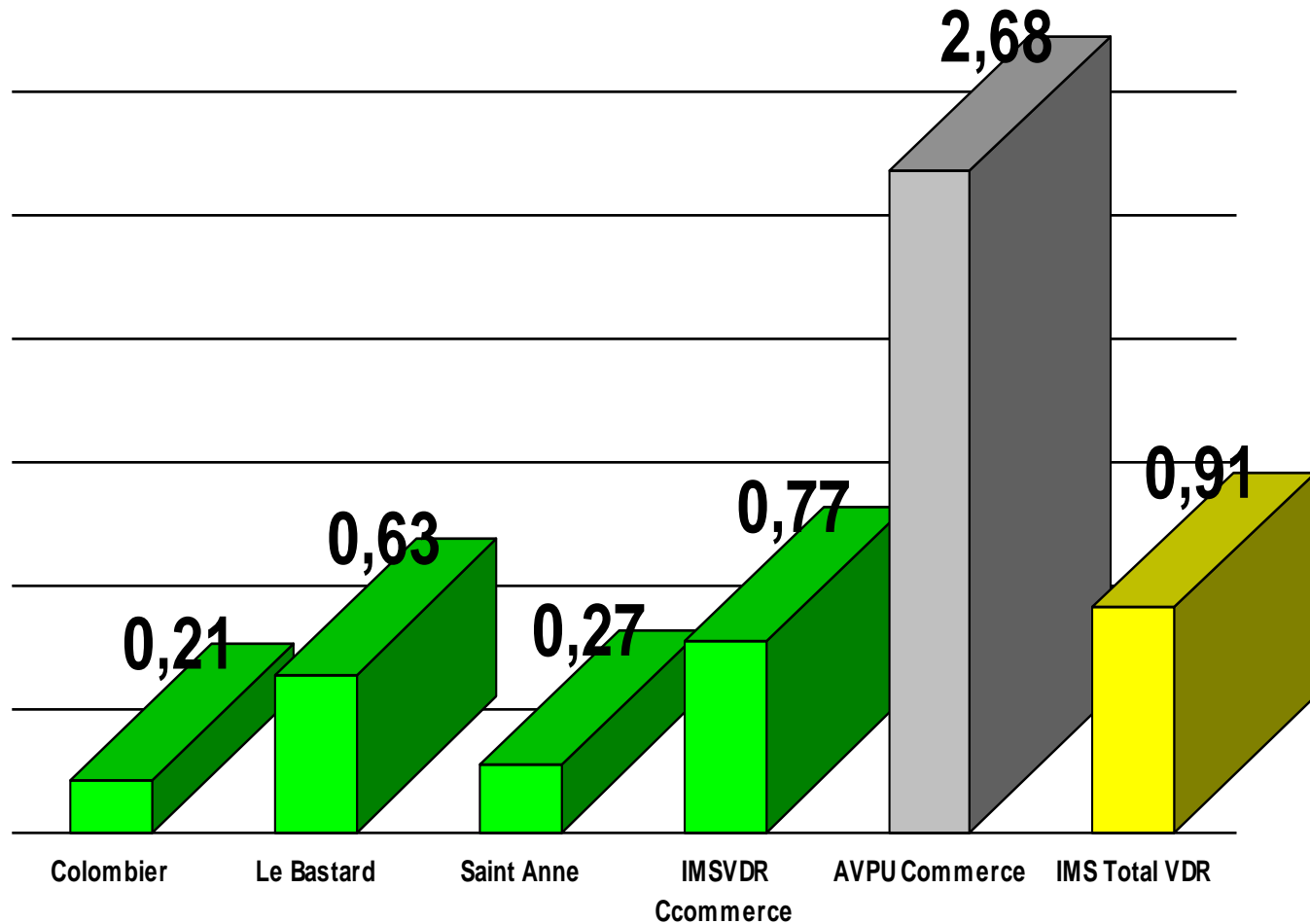


Rue Jean Macé : 4 500 m² observés



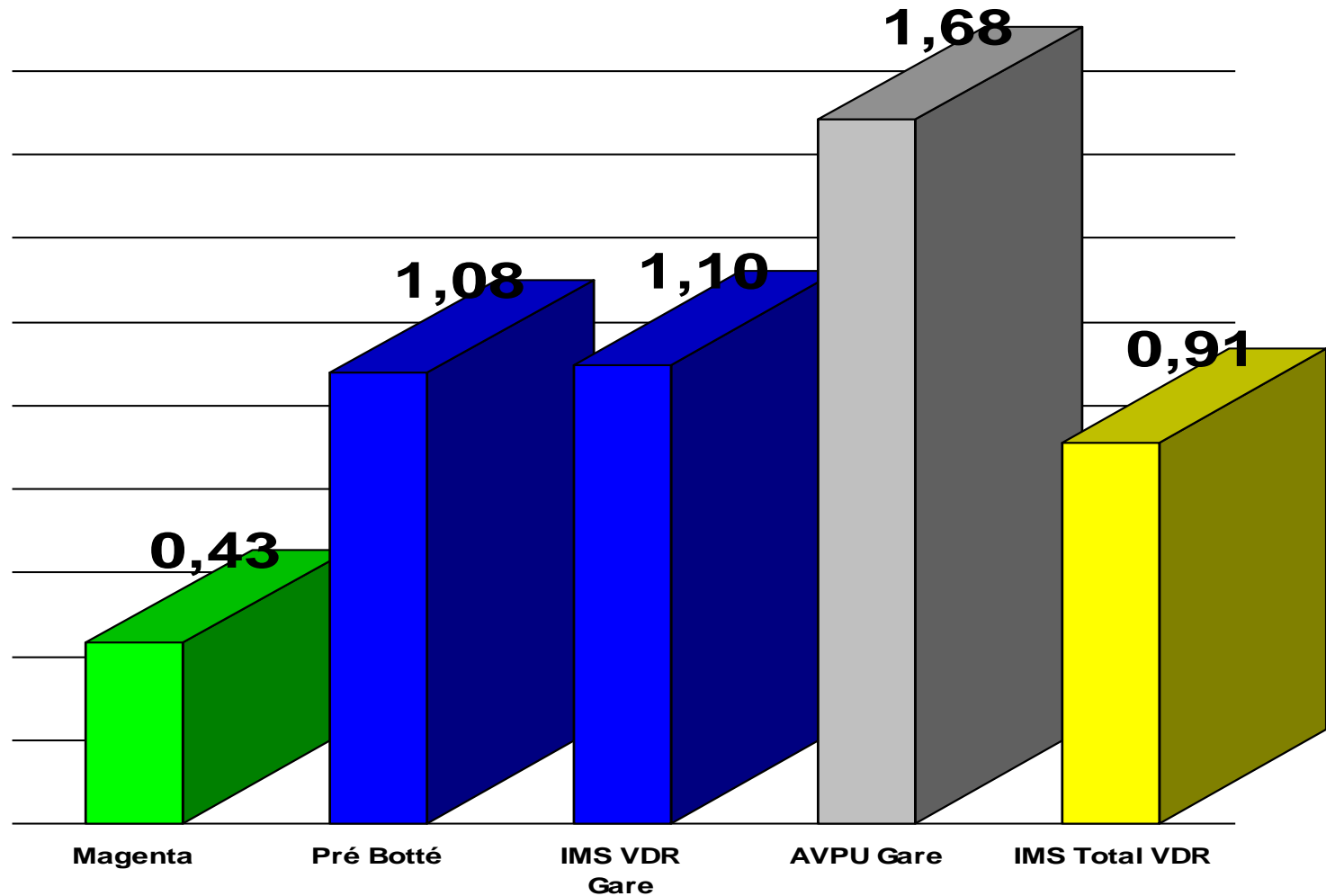


Place Colombier ; Rue Le Bastard (1 485 m²) ;
Place Saint Anne





Boulevard Magenta ; Rue Pré Botté ;





Les résultats enregistrés sur 2012

Rue Jean Macé

les salissures majoritaires sont les mégots

Rue Le Bastard

les salissures observables restent dans les normes de tolérances, avec une moindre présence de mégots depuis la mise en place des cendriers (fin 2011- début 2012)



Les résultats enregistrés sur 2012
action en cours de traitement

Place du Colombier :

les salissures observables restent dans les normes de tolérances

Place Saint Anne

les salissures observables restent dans les normes de tolérances.

Nettoyage HP à l'eau chaude en juillet 2012 (26 heures)





Les sites du CV observés sur 2013

A : secteur commercial : rue de Nemours (Q1), rue Vasselot (Q1), rue Le Bastard(Q1), rue de la Visitation(Q1), rue Pont aux Foulons (Q1), Place Georges Bernanos (Q5), Place du Souvenir (Q8)

B : secteur gare : Rue Jean-Marie Duhamel (Q2), Rue de châillon (portion la plus proche de la gare ; Q8), rue du 41^{ème} Régiment d'Infanterie (Q3/Q4)

C : secteur mairie : Esplanade Charles de Gaulle (Q1)

D : secteur logement collectif : rue Champion de Cisé (Q9), Square des Hautes Ourmes (Q11), Square de Carélie (Q12),

E : secteur pavillonnaire : rue Yan Dargent (Q9), rue du Morbihan (Q5), rue de Vern (Q7)

F : secteur lycée, collège, école : rue Jean Macé (Q1), Bld de la Duchesse Anne (portion entre Avenue de Paris et Bld Sévigné, hors carrefour Sévigné; Q2), Chemin de Ronde (Q7), rue du Recteur Paul Henry (Q10),